

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.
(FOCH)*

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -- SAINT-PIERRE



L'UNITÉ FRANÇAISE POUR LA VICTOIRE COMMUNE

Le Général de Gaulle a prononcé, le 11 Novembre, à 16 heures, à l'Albert Hall de Londres, le discours suivant:

« La voici donc terminée la première phase de cette guerre celle où, devant l'assaut prémedité des agresseurs, reculait la faiblesse dispersée des démocraties. Dans les rues héroïques de Stalingrad, dans les sables du désert d'Afrique, dans la brousse des Iles Salomon, le recul perpétuel a fait place à l'offensive. D'un bout à l'autre de l'Europe torturée, des Pyrénées à la Volga, le souffle de la résistance l'emporte décidément sur l'esprit de défaite et de servitude. Après plus de trois ans d'efforts, l'ennemi, lassé et décimé, voit disparaître à l'horizon le mirage de la victoire. La colossale balance des forces qui, jusqu'à hier, s'inclinait lourdement du côté de la tyrannie penche maintenant vers la liberté. »

Cependant, si le tunnel où nous avons longtemps cheminé dans les ténèbres commence à s'éclairer d'une lointaine lueur, il s'en faut de beaucoup que nous nous trouvions au terme. Pour affaibli qu'il soit, l'ennemi demeure puissant, habile, résolu. Pour renforcés que nous soyons, nous portons encore en nous-mêmes bien des éléments de faiblesse. Après tant de revers subis, les Démocraties ont pu, certes, savourer leurs premiers succès, mais il leur reste à briser la plupart des positions matérielles et morales à l'abri desquelles l'adversaire domine une grande partie du monde; il leur reste à imposer leur force, afin de dicter leur loi, il leur reste à gagner la guerre.

Or, dans la phase nouvelle qui s'ouvre et qui devra conduire les Alliés à la Victoire contre le principal ennemi, la destinée a placé la France en plein centre de l'action. A vrai dire ce n'est qu'une fois de plus: bien avant l'Armistice, nous en avions pris l'habitude et, depuis, nous l'avons conservée. Quand, après le drame présent, en dépit de la surprise de Juin 1940 et de l'abus de confiance commis à notre égard par des traîtres camouflés, on tiendra un compte exact de tout ce que nous avons fait, faisons et ferons encore, contre la fureur germanique depuis qu'elle nous menace et menace les autres, on obtiendra, je le crois bien, un total impressionnant. En tout cas, pour le présent, c'est d'abord de l'attitude de la Nation française qu'aura dépendu l'échec de l'envahisseur dans l'utilisation de l'Europe. Que notre pays se fut abandonné à la volonté de l'ennemi et aux stupéfiants des traîtres, évidemment c'en était fait. L'ordre nouveau eut puisé dans les ressources matérielles, humaines, morales de notre Peuple tout ce qui lui manquait pour vaincre. D'autres peuples européens écrasés de souffrances comme le nôtre et soumis comme le nôtre aux dictatures de trahison auraient pu céder à l'affreux exemple. C'est alors, et alors seulement, que se serait édifiée, sous la direction d'Hitler, cette Europe unie et compacte qui braverait dorénavant l'assaut des Libérateurs. Au contraire, la résistance française a fait échouer ce vaste plan. A l'heure qu'il est, il y a, certes,



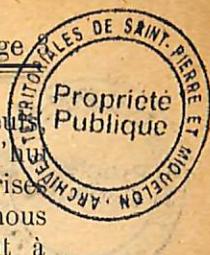
des oppresseurs et des victimes, des occupants et des révoltés, mais il n'y a pas de grand Reich allemand, tenué de vassaux dociles, parce que la France ne s'y est pas prêtée.

Si la France se trouve politiquement et moralement être le centre de cette lutte gigantesque, elle l'est aussi stratégiquement. Pour les armées alliées, son sol et la tête de pont de l'Europe, ses terres d'Afrique offrent une base de départ naturelle pour la Libération. Nul dans le monde ne doute plus que la bataille de la décision portera le nom de la France. Qu'il doive en résulter pour notre pays de terribles épreuves, ajoutées à tant d'autres, cela n'est que trop évident. Que les traîtres de Vichy abusant toujours et toujours de la servitude militaire y trouvent de nouvelles occasions de dresser des poitrines françaises entre la Patrie et la libération, nous n'en avons, hélas, jamais douté. Mais que la Nation française soit en mesure d'apporter à l'effort commun un concours essentiel et par là d'assurer tous ses droits à la Victoire, cela n'est pas moins certain. S'il est déjà établi que le camp de la liberté ne pouvait pas gagner la guerre sans la fidélité française, il reste à faire en sorte que cette guerre soit effectivement gagnée avec la France.

J'ai dit la France, c'est-à-dire, une seule Nation, un seul territoire, un seul Empire, une seule loi. Certes dans l'abîme effrayant où l'ont fait rouler le désastre et la trahison, mille forces centrifuges s'exercent sur l'unité de la France. Du moment où un pouvoir illégitime et soumis aux ordres de l'ennemi tournait contre l'honneur, l'intérêt et la liberté du peuple tous les moyens du Gouvernement, du moment où l'envahisseur découpait le sol national en zones strictement séparées du moment où l'Empire se déchirait en deux parties, l'une enchaînée par les tyrans, l'autre libérée par le combat, du moment où une propagande infame se répandait par voie d'autorité publique pour diviser le pays en y jetant l'anathème contre des catégories entières de citoyens et d'abord contre ceux-là qui luttaient pour la Patrie, l'unité nationale courait de bien graves dangers. Et cependant, c'est un fait, qu'elle subsiste et qu'elle s'affirme. Parmi les Français dispersés par la force ou sollicités par le désespoir, l'accord s'est établi dans le secret des âmes. Cet accord est maintenant public. La masse du peuple français s'unit sur les trois impératifs suivants: l'ennemi est l'ennemi, le salut du Pays n'est que dans la Victoire, c'est dans la France Combattante que toute la France doit se rassembler. Oui, de l'esprit et du cœur de nos paysans, de nos ouvriers, de nos bourgeois, de nos intellectuels, de nos prêtres, ont jailli les millions et les millions de pensées, de volontés, d'ardeurs dont s'est formé le fleuve unique de l'intérêt national. L'envahisseur a pu fusiller, piller, corrompre; Vichy a pu mentir, décréter, persécuter; les traîtres ont pu se vendre, les faibles succomber, les lâches se coucher; le malheur, l'isolement et la déception ont pu assaillir les courageux; la faim a pu émacier les corps: malgré tout, par-dessus tout, la Nation s'est retrouvée. Devant l'ennemi et les traîtres, elle ne veut rien écouter, sinon la fureur des ancêtres et la vengeance d'un grand Peuple, trahi dans sa confiance et violé dans ses foyers. Il y a là un courant élémentaire que rien ne détournera plus, dont la puissance est essentielle dans la nouvelle phase de la guerre et tel

qu'ensuite l'ordre et la paix du monde ne pourraient être rebâti si on prétendait l'ignorer. Ce grand mouvement de résurrection nationale, quel en est le ciment? Quel en est le centre? Quel en est le but? Jamais, n'est-il pas vrai, nous n'avons, sur ce sujet, interrogé nos compatriotes, qu'ils viennent de la Métropole ou de l'Empire, sans recueillir toujours la même réponse nous venons de l'entendre une fois de plus, dans la bouche, de ces hommes qui parlaient ici, tout à l'heure, au nom de tant et de tant d'autres. Si je la répète à mon tour, c'est d'abord parce qu'elle réconforte; c'est ensuite parce que, dans le monde, *il ne manque pas d'hommes moins éclairés sur la France que ne le sont les Français*. Or, dans ce temps les choses vont vite et les retards ont des inconvénients; éclairons donc au plus tôt nos amis; *le ciment de l'unité franquaise, c'est le sang des Français qui n'ont jamais, eux, tenu compte de l'armistice, de ceux qui, depuis Rethondes, meurent tout de même pour la France, de ceux qui n'ont pas voulu connaître, suivant le vers de Corneille: « La honte de mourir sans avoir combattu »*. Oui, le sacrifice total accepté par certains pour le salut de tous, voilà d'abord, ce qui rassemble les enfants de la Patrie. Soldats morts à Keren, Koufra, Mourzouck, Damas, Bir-Hacheim, Hemeimat, Marins des navires coulés: Narval, Surcouf, Alysse, Mimosa, Poumic, Viking, Chasseur 8, Aviateurs tués dans le ciel des batailles d'Angleterre, d'Orient, d'Afrique, volontaires françaises écrasées à votre poste, équipages de nos navires marchands détruits en service commandé, combattants de Saint-Nazaire tombés le couteau à la main, fusillés de Nantes, de Paris, de Lille, de Bordeaux, de Strasbourg et d'ailleurs, c'est vous qui maintenez la France indivisible. C'est grâce à vous que dans son malheur elle ressent ces tressaillements qui font se lever les têtes et se redresser les coeurs. C'est vous qui donnez un sens, une portée, une valeur, à tout ce que nous tâchons de faire pour le Pays. Sans vous, rien ne serait rien, même pas les microphones et les porte-plumes, c'est vous qui condamnez les traîtres, déshonorez les attentistes, exaltez les courageux. Braves et purs enfants de chez nous, en rendant le dernier soupir, vous avez dit: « Vive la France ». Eh bien, dormez en paix, la France vivra parce que vous avez su mourir pour elle.

Le centre autour duquel se refait l'unité franquise c'est la France qui combat. A la Nation mise au cachot, nous offrons, depuis le premier jour, la lutte et la lumière. Il a suffi de cela pour que le courant national s'établisse dans notre sens. Nous avons entendu, quelquefois, parler de Territoires, de troupes, de groupements qui se sont ralliés à nous, nous voyons arriver sans cesse des hommes qui ont tout bravé et surmonté pour nous rejoindre, nous savons quel développement prennent, malgré la police, la prison, les poteaux d'exécution, nos vaillantes phalanges d'action: « Combat », « Libération », « Franc-tireur », « Avant-garde »; nous mesurons le nombre des Français et des Françaises qui nous appellent avec ferveur; mais quels territoires, quels groupements, quelles troupes nous ont quittés pour jouir des bienfaits de l'armistice et des douceurs de « l'ordre nouveau »? Où est la liste de ceux qui courront rejoindre Vichy? Qui donc s'est fait fusiller en confessant la collaboration? Quels sont les citoyens qui troquent leur Croix de Lor-



raine contre le portrait du Maréchal ? En vérité la Nation plébiscite la France Combattante tous les jours. C'est vers elle qu'elle se tourne; c'est en elle qu'elle se reconnaît; c'est d'elle et d'elle seule, qu'elle attend la direction de son combat.

Mais comme une pareille adhésion du Pays et de tels devoirs envers lui nous confèrent qualité pour exercer à son service une autorité nationale, nous prétendons user de cette autorité-là pour refaire, d'une façon matérielle, dans la guerre et pour la guerre, l'unité qui s'est déjà refaite moralement.

Nous prétendons rassembler tout notre peuple et tous nos territoires comme nous l'avons fait déjà pour le Tchad, le Congo, l'Oubanghi, le Gabon, le Cameroun, les Nouvelles Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les Établissements d'Océanie, l'Inde Française, Saint-Pierre et Miquelon, comme nous avons libéré le Liban, et la Syrie pour nous en faire des alliés très chers et très fidèles et comme nous nous mettons en devoir de joindre à tout cela la grande Ile française de Madagascar, avec l'appui loyal et désintéressé de notre bonne Alliée : l'Angleterre.

Nous ne voulons de neutralisation pour aucun morceau de France, ni d'Empire. Nous n'admettrions pas que qui que se soit vienne diviser l'effort de guerre de la Patrie par aucune de ces entreprises dites parallèles, c'est-à-dire séparées, dont l'expression sourde, mais puissante, de la volonté nationale saurait d'ailleurs faire justice comme elle a toujours su le faire depuis deux ans, quatre mois et vingt-cinq jours. Oui c'est au nom de la France que parle le « Comité National Français » quand il requiert de tous leur concours pur et simple pour arracher à l'ennemi et à Vichy notre pays qu'ils écrasent, rétablir intégralement toutes les libertés françaises et, jusque là, faire observer les lois de la République.

Car cette restauration complète de l'intégrité et de l'unité territoriales et impériales françaises, cette libération de toute espèce de tyrannie, ce respect de ce qui fut naguère décidé par la Nation, et que seule la Nation a le droit de modifier, ce sont bien là les volontés immédiates de notre Peuple et, par conséquent, les buts de nos efforts. La France est, en ce moment, une Nation terrassée à qui ses adversaires ont appliqué de force un baillon empoisonné. Rien ne compte pour elle, excepté de lutter contre l'asphyxie, et de recouvrer l'usage de ses membres, afin de pouvoir, à son tour, frapper ceux qui l'ont frappée; toutes autres considérations ne valent rien à ses yeux. Les anciennes querelles de ses partis, les prétentions des personnes, les routines, les intérêts, les préjugés lui sont parfaitement détestables. Elle ne juge les hommes et leurs actions qu'à l'échelle de ce qu'ils réalisent pour lui sauver la vie. Hiérarchies établies naguère, personnages jadis consacrés, règles du jeu d'autrefois n'ont plus prise sur sa confiance. La Nation ne connaît plus de cadres que ceux de sa libération, comme dans sa grande révolution elle n'acceptait plus de chefs que ceux du salut public.

Est-ce à dire que la France, absorbée maintenant par le souci de survivre n'imagine rien au-delà ? Au contraire. Je ne pense pas qu'un seul pays au monde ait tiré des événements de plus claires et de plus cruelles

leçons. Parce que nous sommes tombés, presque seuls, à l'avant-garde des Démocraties, parce qu'aujourd'hui la corde nous étrangle, on se ménagerait des surprises si on croyait pouvoir douter de notre volonté de nous reformer nous-mêmes et de contribuer puissamment à l'ordre futur du monde. Oui, le peuple français, opprimé et trahi, mais bien vivant et lucide a, lui aussi, son plan d'avenir.

La France mesure d'abord les périls mortels où l'ont jetée tour à tour la lente décadence de l'autorité publique et l'infamie du pouvoir personnel. Elle en conclut à la nécessité d'établir, dès qu'elle le pourra, une démocratie nouvelle telle que la souveraineté du Peuple puisse s'exercer totalement par le suffrage, et par le contrôle et telle aussi que le pouvoir chargé de diriger l'Etat ait les moyens de le faire avec force et continuité. La France sait aussi ce que lui coûte un régime social et moral sclérosé dans lequel la Patrie se vit successivement négligée par les masses exploitées, puis trahie par des coalitions de trusts et de gens en place. Elle entend construire, chez elle, un édifice social et moral dans lequel chaque individu pourra vivre dans la dignité et dans la sécurité, où nul monopole ne pourra abuser des hommes ni dresser aucune barrière devant l'intérêt général. La France constate également que, dans l'espace d'une vie d'homme, elle a connu trois invasions, chacune plus affreuse et ruineuse que la précédente, mais toutes du fait du même ennemi. Avec l'Allemagne qui, par nature, ne cesse pas de secréter des Bismarck, des Guillaume II ou des Hitler, elle ne conçoit point de paix qui ne soit garantie, non par des phrases, mais par des gages réels. La France, enfin, comme toutes les Nations Libres de notre vieux continent, ne sait que trop que ses épreuves n'auraient pas été possibles sans l'absurde relâchement de ses belles et bonnes alliances et l'échec des essais d'organisation de la paix. Elle souhaite désormais tout faire pour qu'en Europe ceux dont les intérêts, le souci de leur défense et les besoins de leur développement sont conjugués avec les siens se lient à elle, comme elle-même à eux, d'une manière pratique et durable. En même temps, elle entend jouer le rôle qui revient à son effort et à son génie dans un système mondial tel que celui qu'a défini la Charte de l'Atlantique et qui tendrait à placer le progrès et la sécurité de tous sur une base internationale.

Dans un message qu'il adressait récemment à Staline le Président des Etats-Unis disait que l'union des Alliés dans cette guerre était le prélude nécessaire à leur union dans la paix. Cela est profondément juste. Quand l'écho du dernier coup de canon se sera éteint sur la terre, les peuples se jugeront entre eux d'après ce qu'ils auront fait les uns pour les autres au combat. C'est dire que rien n'importe davantage à l'harmonie future des nations unies, tout comme d'ailleurs à leur victoire, que leur action commune dès à présent. La stratégie qui consiste à susciter et à conjuguer toutes les forces de l'alliance est comme le critérium des relations de l'avenir.

Or, si la puissance impavide de l'Empire britannique, incarnée dans la tempête comme elle le sera dans la gloire par un Winston Churchill, la force matérielle et morale énorme déployée par le peuple et les armes russes



Nouvelles de nos Iles

11 Novembre

L'Administrateur du Territoire a adressé à l'occasion du 11 Novembre le télégramme suivant :

« A l'occasion du 11 Novembre la Population des Iles Saint-Pierre et Miquelon adresse au Général de Gaulle l'assurance de sa reconnaissance pour la liberté rendue stop Fièvre de ses morts et de ses combattants elle affirme sa détermination de poursuivre le combat aux côtés de l'Empire jusqu'à la victoire libératrice. »

Un télégramme de Saint-Pierre au Général de Gaulle

Les Anciens Combattants et la population de Saint-Pierre et Miquelon reconnaissants au Général de Gaulle, leur Chef, d'avoir montré le 18 Juin 1940 la voie du combat dans l'honneur entendent la suivre sans compromission et s'élèvent contre tout marchandage qui sacrifierait les principes pour lesquels ils se battent et livrerait le peuple français à des chefs indignes de le conduire.

Soirée au profit des Combattants

Le 11 Novembre, anniversaire de l'Armistice, une soirée récréative a eu lieu à la salle des Fêtes au profit de nos combattants.

Après l'audition des hymnes nationaux américain, anglais et russe, la Marseillaise fut chantée par un Saint-Pierrais engagé dans les F. N. F. L. et le refrain fut repris en chœur par l'assistance.

L'ambiance du début, toute patriotique, fut maintenue au cours de la soirée tant par les chants que par les monologues interprétés par les artistes locaux : M^{me} F. Nicolas, M^{les} R. Grosvalet, B. Cormier, M. Cormier et F. Poueith et M. G. Apestéguy.

L'assistance applaudit chaleureusement les pyramides exécutées par un groupe de jeunes filles sous l'habile direction de M. Ruault-Cazier qui fit valoir par la suite ses talents de prestidigitateur.

Notre Charlot Saint-Pierrais interpréta, à nouveau, « Poupette », chanson comique qui lui a déjà valu tant de succès.

La soirée se termina par un tableau vivant représentant la Croix de Lorraine et le « V » formés par un groupe de jeunes filles et fillettes qui, sous la conduite de M^{me} Léon Briand, pianiste, reprurent en chœur le refrain « Chantons les V », qui fut suivi par la « Marche Lorraine ».

Tous les amis de nos chers volontaires seront heureux d'apprendre que le produit de cette soirée, soit environ 5.000 francs, est destiné à la confection de colis qui seront adressés pour Noël à nos combattants outre-mer.

Le Comité de l'Aide aux Combattants remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours à la réalisation de cette soirée.

Corporation des Pêcheurs

Dimanche 15 Novembre à 13 heures, les membres de cette association se sont réunis en séance extraordinaire dans la Salle des Anciens Combattants. - Le

président Le Rolland a ouvert la séance et a présenté Monsieur Olano; celui-ci après avoir expliqué que le but de la réunion était de donner le Contrôle du Crédit Maritime aux pêcheurs de la Corporation, a dit comment ces pêcheurs devaient se solidariser pour voter en bloc pour les membres de leur Corporation. - Après avoir fait distribuer aux actionnaires du Crédit les délégations de pouvoir qu'il détenait des membres de Miquelon, Monsieur Olano a continué en traduisant les rapports de MM. Deane et Beyer Directeurs de Coopératives canadiennes (voir dans ce journal « Chez nos Amis Canadiens ») sur l'activité et le développement intéressants pris par ces associations respectives. - L'auditoire a été très intéressé par la lecture de ces renseignements qui faisait particulièrement ressortir l'utilité d'une épargne collective pour assurer l'avenir de la Corporation en même temps que son Indépendance financière. - Ensuite, après avoir écouté un exposé détaillé de la proposition de Monsieur l'Administrateur du Territoire qui consiste à doubler, jusqu'à concurrence d'au moins 80.000 francs, la somme qu'ils épargneraient à ce fonds de travail et après une courte mise au point avec un des membres sur l'utilisation pratique, par les pêcheurs, de cette Epargne, le groupement à l'unanimité vota pour qu'au cas où le prix de la morue dépasserait une certaine somme le quintal vert, le surplus soit intégralement déposé au fonds prévu. - Sur cette décision la séance a été dissoute à la satisfaction générale et les marins se sont dirigés vers le bâtiment de la Marine pour assister à la Réunion du Crédit Maritime.

Crédit Maritime.

La réunion de cette société qui devait avoir lieu dans la première partie de l'année s'est déroulée avec calme. M. Folquet a ouvert la séance et M. Letournel a lu le compte-rendu de l'exercice passé qui s'est réglé par un excédent de recette de 6 à 7.000 francs grâce à la décision qu'avait prise la Corporation de payer au moins 20 % sur les dettes arriérées de certains de ses membres. - Puis l'Assemblée a procédé à l'élection de trois membres actifs et un membre honoraire. - Ont été élus MM. Le Rolland, Dérible, Royer et Olano, tous quatre membres et amis de la Corporation avec 73 à 75 voix sur 85 votants. A noter que les votes des pêcheurs de Miquelon ont été précieux, car sans eux l'élection n'aurait pu avoir lieu faute, par ceux présents, de représenter un capital égal au quart de toutes les actions souscrites. - L'Assemblée n'ayant aucune autre question à traiter s'est séparée et le nouveau bureau, composé en plus des membres ci-dessus, de MM. Folquet et Arantzabé a procédé à l'élection du président, vice-président et secrétaire qui se sont trouvés être MM. Dérible, Royer et Olano.

Hausses illicites

Mesdames Dufresne Emmanuel, Lespagnol Pierre, Laborde Pierre et Messieurs Paturel Frères, Dagor Frères, Gogny Pierre, Excelsior Trading C°, commerçants à Saint-Pierre, ont été condamnés à différentes amendes par le Tribunal correctionnel pour hausses illicites sur le prix de vente de diverses denrées de première nécessité.

Chez nos Voisins Canadiens



C'est avec plaisir que nous traduisons l'important rapport présenté dernièrement par M. Deane, Directeur de la Coopérative des pêcheurs du Prince Rupert et nos amis marins trouveront dans ces lignes un exemple et un encouragement aux efforts et au but qu'ils se sont tracés en formant eux mêmes la Corporation des Pêcheurs.

Cet exposé est particulièrement intéressant parce qu'il pourrait s'appliquer intégralement à nos îles. En effet, le narrateur explique que le pêcheur a un grand avantage sur les autres travailleurs : il a l'avantage, en s'associant avec ses autres camarades marins, de contrôler son industrie; d'organiser son propre bénéfice, la préparation à la vente de ses produits. En même temps, il a la possibilité d'acheter collectivement les articles nécessaires à son industrie tout en ayant en plus, comme tout travailleur, le droit de s'organiser pour l'achat et la distribution des marchandises qu'il a besoin pour son usage personnel et qui autrement créerait des profits à des entreprises privées sans retour d'aucune sorte pour lui-même. Le rapport continue en disant que malheureusement, dans le passé, l'omission à prendre profit de ces possibilités a créé pour le pêcheur, une condition infiniment plus mauvaise que celle supportée par le travailleur de terre. Souvent comme producteur, il a été obligé de vendre au marchand local à n'importe quel prix offert par celui-ci tout en étant forcé en tant que consommateur de payer le prix fort pour articles et denrées nécessaires à son industrie ou à lui-même. Généralement endetté, il était entièrement dans les mains des exploiteurs tant pour ses achats que pour la vente de ses produits et n'avait ainsi aucun pouvoir comme consommateur ou producteur.

M. Deane dit que la faillite des diverses coopératives de pêcheurs est attribuée au manque de compréhension des principes coopératifs par les membres qui fait que dans la plus part des cas, ce genre d'associations tombe sous la coupe des Capitaines d'Industrie qui, par le truchement de leur bureau ou de certains membres font de l'association entière une affaire personnelle lucrative. Les coopératives de la Côte du Pacifique actuellement en opération ont leurs propres directions et les membres ont un contrôle absolu sur la marche des affaires, cela en tout temps. Celle du Prince Rupert débute en 1931 et fonctionna exclusivement comme coopérative de production, jusqu'en 1938. A ce moment, elle s'adjoignit une organisation de vente de marchandises diverses et durant cette année, elle fit, dans un magasin ayant coûté 300 dollars, un chiffre d'affaires de 43.000 dollars (162.000 francs). L'année suivante ce montant s'élevait à 73.000 dollars (282.000 francs). Au commencement de 1940, un nouveau magasin fut construit comprenant 3 étages mesurant 40 pieds par 60 pieds, et terminé en Mars; durant cette année, le volume des transactions s'éleva à 156.982 dollars 98 (6.279.320 francs). En 1941, une rallonge de 20 pieds fut ajoutée à cette construction, la mettant 60 pieds par 60 pieds et une vente de 274.834 dollars (10.993.400 francs) fut

réalisée. Dernièrement, du 1^{er} Décembre 1941 au 30 Juin 1942, ce magasin a vendu pour 226.542 dollars 30 soit 9.061.680 francs en 7 mois. En plus, de ce commerce situé à Prince Rupert, la Coopérative a en opération six stations de distribution d'huile, gazoline et diverses marchandises qui ont totalisé en 1940 pour 2.728.160 francs contre 3.289.040 en 1941. L'an dernier, le surplus, autrement dit l'épargne acquise aux membres grâce aux achats dans leur coopérative de consommation s'élevait à 32.047 dollars 25 soit 1.281.890 francs.

Pour ce qui est des opérations de pêche, le poisson est vendu au plus offrant et expédié sur les quatre vedettes à moteur Diesel de l'association, aussi loin Sud que Seattle et aussi loin Nord que Ketchican, Alaska. A certains moments, le groupement a frigorifié et expédié des chargements de saumon jusqu'en Angleterre tandis qu'il en mettait aussi en boîtes pour la vente sur le marché canadien. La Coopérative du Prince Rupert a adopté la coutume d'avancer à ses membres des sommes égales à environ 75% de la valeur de leurs produits. A la fin de chaque saison, chaque marin reçoit le paiement final, déduction faite des dépenses diverses, amortissement du matériel et placement au fonds de travail d'un certain pourcentage.

Le nombre de jolis bateaux employés actuellement par les pêcheurs de la Coopérative et le fait que ces derniers sont maintenant pratiquement indépendants tant des acheteurs de poisson que des commerçants, sont des preuves indéniables de la Solidarité bien comprise.

M. Deane raconte qu'en 1941, les marins ne recevant pour les foies de leur poisson, un juste prix, ont nommé un Comité spécial pour étudier dans le cadre de leur Coopérative la construction d'une usine à huile. Après diverses réunions ils déciderent d'employer pour cela un fonds de 19.000 dollars soit 760.000 francs qu'ils avaient économisé en mettant de côté un pourcentage spécial sur la vente de leurs produits. L'association fut heureuse de pouvoir louer les services d'un Directeur-Chimiste, M. Harding, qui avait travaillé pendant sept ans à la Station Biologique Gouvernementale de Prince Rupert et des résultats intéressants furent atteints. L'usine travailla les foies de flétans, morues, requins et chiens de mer ainsi que les entrailles de certains de ces poissons. Nous avons fabriqué de l'huile de chien de mer tout l'hiver, ajouta M. Deane et le 23 août dernier, nous avons terminé l'expédition au Ministère des vivres de Grande-Bretagne de 12 wagons chargés de 90 barils de 45 gallons chacun de ce produit. Nous avons maintenant une gentille petite usine prête à toutes les éventualités et nous sommes heureux de travailler au Bien-Être de la Communauté tout en aidant les Alliés dans leur effort de guerre.

De son côté, M. H.-E. Beyer, Secrétaire de la Coopérative Kyuquot, explique que son association fut formée en avril 1931 avec 160 membres et un capital de



VIEUX PAPIERS

Iles Saint-Pierre et Miquelon

Le grand incendie
du 10-11 Octobre 1844 à Saint-Pierre

(Suite)

Dans sa lettre du 16 du même mois, le commandant Desrousseaux fait connaître au Département que le débâlage du périmètre incendié est à peu près terminé et que déjà une des maisons détruites est en voie de reconstruction, que les autres ne tarderait pas sans doute à recevoir au moins un commencement de réédification; qu'il y aura lieu de faire pour cet objet des délivrances, soit à titre gratuit soit à charge de remboursement en matériaux et journées d'ouvriers.

Le 16 Novembre, nouvelle dépêche au Ministre. Après lui avoir fait savoir que les secours alloués aux sinistrés par la charité publique aura eu pour résultat de pourvoir aux besoins du moment, le Chef de la colonie continue:

Mais il reste toujours à envisager l'allocation d'une indemnité réglée sur l'importance des pertes autant qu'il paraîtra possible ou convenable au Gouvernement du Roi.

Ces pertes, suivant l'évaluation, réduite au chiffre de 72.000 fr., peuvent, au premier aspect, paraître dénuées de ce caractère de gravité qui a marqué les désastres de quelques-unes de nos autres colonies, et d'une manière si efficace l'intérêt de la métropole. Mais je prie Votre Excellence de vouloir bien se rappeler la position toute exceptionnelle de notre population; pour certains établissements, une perte de 72.000 fr. serait de peu d'importance; pour Saint-Pierre, c'est une perte énorme, et, pour plusieurs des victimes, elle sera irréparable. Pour la plupart, c'est la ruine entière ou à peu près telle, d'une aisance, d'un avoir modeste, il est vrai, mais d'autant plus précieux, qu'il était le fruit de longues années de travail, et de l'exercice si pénible et souvent peu productif de l'industrie de la pêche.

A ces titres, j'ai dû accueillir le vœu unanimement exprimé par le Conseil dans la séance du 11 Octobre et reproduit dans le rapport de la commission, en recommandant de nouveau et une nouvelle instance, nos incendiés, à l'intérêt du Gouvernement.

Je ne puis perdre de vue les sacrifices considérables que la métropole a fait depuis quelques années, pour améliorer l'établissement de Saint-Pierre, ni ceux qu'il y aura lieu de lui demander bientôt encore pour sauver la colonie d'une crise financière maintenant imminente, et cette facheuse position doit m'imposer une certaine réserve dans les demandes que j'ai à soumettre à Votre Excellence. C'est sous l'empire de cette considération que je crois devoir borner ma proposition à la demande d'une allocation spéciale de 20.000 fr. à titre d'indemnité pour les incendiés. Cette somme sera bien loin des pertes, il est vrai, mais elle dédommagera du moins et préparera pour plusieurs familles le rétablissement de l'aisance qu'elles ont perdu, en leur rendant avec le courage, les premiers moyens de reprendre et de continuer leur industrie.

D'ailleurs, comme j'ai l'honneur d'en informer Votre Excellence par lettre du 16 Octobre dernier, il pourra, pendant l'hiver, être fait des délivrances en matériaux; nos ouvriers pourront être cédés autant que les besoins ne s'y opposeront pas; de cette manière, l'insuffisance des secours que je réclame se trouvera en partie atténuée. Tout cela sauf approbation de Votre Excellence. »

Voici la réponse du Ministre:

Paris, le 4 Mars 1845.

« Monsieur le Commandant, j'ai appris avec beaucoup de regret par vos lettres des 11 et 16 Octobre dernier (n°s 35 et 66) l'incendie qui a éclaté à Saint-Pierre dans la nuit du 10 au 11 du même mois. Je n'ai pu que donner une entière approbation aux premières mesures que votre sollicitude vous a suggérées dans l'intérêt des incendiés, l'interruption des communications m'a seule empêché de vous écrire à ce sujet.

Votre lettre du 11 Novembre n° 76 en me faisant connaître l'évaluation des pertes, contenait la demande d'une allocation extraordinaire de 20.000 fr., à titre d'indemnité pour les victimes du désastre.

Quelque intérêt qui s'attachât à une telle proposition, j'ai reconnu que les sacrifices pécuniaires faits depuis plusieurs années par la métropole pour l'édition ou la reconstruction de divers établissements publics à St-Pierre et Miquelon étaient trop considérables pour me permettre de demander aujourd'hui un crédit extraordinaire pour la colonie dont la situation financière semble déjà devoir, par elle-même provoquer de la part des Chambres des observations défavorables.

Je devais, dans tous les cas, attendre de votre part une communication nouvelle et plus détaillée et lorsqu'elle m'est parvenue, la loi des crédits extraordinaire et supplémentaires était déjà arrêtée pour être présentée aux Chambres.

En définitive, je n'ai pas cru devoir demander des fonds pour cet objet.

Je remarque d'ailleurs dans le rapport à votre lettre du 11 Novembre qu'à part les plus nécessiteux un grand nombre des incendiés, n'ont éprouvé qu'un dommage partiel dont l'effet a du être considérablement atténué par les secours en matériaux et en journées d'ouvriers que vous vous êtes empressé de leur accorder. Je ne doute pas que vous n'ayez eu le soin d'apporter dans vos dispositions à cet égard, toute la prudence et la réserve que commande la situation de la colonie.

Le gouvernement local fut plus généreux. En dépit de la situation obérée de ses finances, il fut remis aux sinistrés de la totalité des avances qu'il leur avait faites. Grâce à l'activité de ces braves gens, le quartier incendié était bientôt reconstruit.

Nous publierons plus tard les récits des grands incendies qui en 1865, 1867, 1879 et 1939 dévorent en partie notre ville.

E. S.

LA CAMPAGNE DE FRANCE

(Mai-Juin 1940)

(Suite)

La « drôle de guerre »

Au 3 septembre 1939, date de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne, tandis qu'à l'est les armées du Reich anéantissaient rapidement la Pologne, à l'ouest les forces adverses étaient, les unes et les autres, terrées dans de puissants systèmes de fortifications.

A cette date, cependant, ces systèmes étaient encore incomplets. Du côté allemand, la ligne Siegfried couvrait la ligne droite du Rhin et la frontière de Lorraine jusqu'au Luxembourg mais peu d'ouvrages existaient du Sud au Nord le long des frontières luxembourgeoise, belge et hollandaise. Du côté français existaient des fortifications sur la rive gauche du Rhin à partir de la Suisse puis les gros ouvrages de la ligne Maginot orientée d'est en ouest du Rhin à Montmédy; de cette ville à la mer du Nord les fortifications étaient pratiquement inexistantes.

Les lacunes du système allemand reposaient sur cette conviction que jamais la France, trop respectueuse de la légalité internationale, ne violerait le territoire belge.

Les lacunes du système français tenaient, elles, à la doctrine du grand Etat-Major. A plusieurs reprises le maréchal Pétain, le principal ouvrier de notre organisation militaire, avait exposé, soit devant le Conseil supérieur de la Guerre, soit devant les commissions parlementaires compétentes, que, d'une part, il était aussi inutile de fortifier les Ardennes et la Meuse, impraticables de par leur configuration géographique, que le Nord de la France dont la véritable défense serait assurée par les fortifications belges et l'entrée des troupes françaises en Belgique au cas où le Reich violerait la neutralité belge.

Mobilisation générale.

Dès le lendemain de la signature du pacte germano-russe la mobilisation française avait été commencée. Au 3 septembre 1939 les ouvrages de la ligne Maginot et leurs intervalles étaient occupés tandis que les troupes de couverture étaient installées tout le long de la frontière belge de Montmédy, à la mer. En même temps les premières escadrilles britanniques prenaient leurs postes de combat.

Au soir de la déclaration de guerre toute la France s'attendait à un déclenchement des attaques aériennes allemandes sur les principales villes et sur les voies ferrées utilisées pour assurer la mobilisation générale.

Elle s'attendait, en même temps, à une opération offensive française qui opérerait sur les forces allemandes un effet de succion et soulagerait, par répercussion, l'armée polonaise.

Un jour puis deux, puis dix s'écoulèrent sans qu'intervint l'aviation allemande et la mobilisation française put s'effectuer sans à-coup. Mais l'armée française, elle aussi, restait inerte; les opérations réalisées en Sarre et à la frontière lorraine n'avaient pas le caractère d'opérations limitées non susceptibles de détourner l'armée allemande de son action contre la Pologne. Et ainsi,

(A suivre)

■ L'UNITÉ FRANÇAISE... Suite de la page 3

sous la direction d'un Stalin, les immenses réalités et virtualités guerrières des Etats-Unis conduits par un Franklin Roosevelt, constituent, en ce moment, les éléments principaux dans la lutte pour la liberté, le concours de l'Europe qui résiste à la tyrannie ne sauraient être négligé. Pour le présent, l'usure de l'ennemi, pour l'avenir l'accord des peuples libres en dépendent dans une large mesure. Combien cela est vrai surtout pour ce qui concerne la France et son Empire, champs de bataille d'hier, d'aujourd'hui et de demain et facteurs de premier plan dans la reconstruction du monde. Mais quelle valeur nationale et par suite internationale auraient les efforts des Français dans la guerre si ces efforts étaient dispersés ou noyés, à titre d'auxiliaires, dans la puissance de leurs Alliés ? Non ! Non ! Les services des Français ne sont dûs qu'à la France. La résistance du peuple opprimé et le combat de tous ceux qui sont libres forment un tout qui est l'apport de la France à la cause commune. Le rassemblement des Français dans la lutte proprement française et sous une loi uniquement française est indispensable à l'accord de la Nation avec les Nations Unies autant qu'au salut public.

Aujourd'hui, la France se recueille dans une seule espérance et dans une seule volonté. Ici se trouvent rassemblés pour le même acte de foi des milliers d'hommes et de femmes de chez nous, faisant de notre réunion comme une image du Pays. De même que malgré mille et mille vicissitudes, nous nous trouvons côte à côte plus résolus que jamais, sous le signe immortel de notre Croix de Lorraine, ainsi rien ne pourra faire que la France restée indivisible dans les pires ténèbres de son histoire se laisse diviser au moment où la radieuse aurore se dessine à l'horizon. Un seul combat pour une seule Patrie ! ».

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:		Prix des Annonces:	
Pour le Territoire:	1 an ... 50 fr.	(Payable d'avance)	
	6 mois 26 fr.		
France et Colonies:	1 an ... 70 fr.	1 à 6 lignes.....	16 fr.
	6 mois 40 fr.	Chaque ligne en sus.....	3 fr.
Etranger:	1 an ... 3 dollars U.S.A.	Chaque annonce répétée, moitié prix	
	6 mois 2 dollars U.S.A.		
Canada:	1 an ... 3 dol. 50 Canad.	Les avis et annonces doivent être	
	6 mois 2 dol. 50 Canad.	remis 4 jours avant la publication	

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada



● Suite de la page 5: CHEZ NOS VOISINS...

400 dollars. - Durant les cinq premières années, l'activité du groupement fut dirigée exclusivement sur la préparation et la vente des produits ayant comme conséquence, une augmentation de prix de 100 %. - Le surplus ou l'épargne résultant de cette action s'éleva pour cette période à près de 720.000 francs. - En 1936, un magasin général fut ouvert à Kyuquot suivi en 1941 par un autre à Bamfield, celui-ci à un prix de plus de 240.000 francs. En 1937, deux vedettes à moteurs Diesel furent achetées pour le transport du poisson; avec la même production, la ristourne aux membres pendant les cinq années qui suivirent fut d'environ 50.000 dollars soit 2.000.000 de francs pendant qu'en même temps une somme de 13.000 dollars ou 520.000 francs était mise de côté dans un fonds de réserve, ainsi que 18.000 dollars (720.000 francs) pour amortir le matériel employé. En 1941, le surplus de toutes les opérations s'éleva à 35.000 dollars, soit 1.400.000 francs et cette année un troisième bateau transporteur fut acheté pour une somme approchant 40.000 dollars.

Ces détails sur les Coopératives de pêcheurs de la côte du Pacifique sont particulièrement intéressants pour nous, habitants d'un Territoire qui ne pouvons retrouver notre indépendance absolue que par l'exploitation rationnelle des richesses de la mer sur un plan profitable pour tous et par tous. L'esprit de solidarité et d'entente développé par les membres de la Corporation des Pêcheurs qui a fait un grand pas en avant en tant que Coopérative de Production fait présager favorablement du développement et de l'extension de la Coopération sous ses diverses formes dans le but de nous libérer tous, terriens et pêcheurs de la crainte du besoin. Comme dit plus haut, le travail accompli par nos camarades canadiens est un exemple et un encouragement.

F. Olano

Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES:

7 Novembre. — Champdoizeau, Georges-Charles-André.
8 Novembre. — Bouteiller, Geneviève-Pierrette.

DÉCÈS:

6 Novembre. — Cormier, Joseph-Marie-Alexandre.
7 Novembre. — Epaule, Maurice-Alphonse.
8 Novembre. — Richard, Victorine-Aimée, Veuve de Clément Joseph.

Léon BRIAND

Rues de Sèze & Jacques Cartier
SAINT-PIERRE & MIQUELON

ATTENDU CETTE SEMAINE:

GRAINES DE SEMENCE DE:

Chou cœur de bœuf,
Poireau monstrueux de Carentan.

Afin de me permettre de satisfaire ma nombreuse clientèle pour petits oignons de plants, prière de se faire inscrire avant la fin de Décembre.
Les prix n'ont pas augmentés.

Le Magasin:

Albert BRIAND Père
SIS RUE BOURSAINT

a l'honneur d'aviser sa clientèle qu'il vient de recevoir un lot de vêtements divers.

Il ne confiera cette marchandise, que moyennant paiement comptant. Au cas où cette dernière ne conviendrait pas il en sera remis montant à l'intéressé deux jours après.

Eugène THÉAULT
QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Essayez la MARGARINE

G R O W N

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»

La Maison

GUSTAVE DAGORT

avise ses clients en charbon
qu'elle livrera le complément de leurs
commandes de charbon «Vieille Mine»
à la fin de ce mois.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences -- Huile de lin -- Mastic -- Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres
